



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 45 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'une fermeture des magasins le dimanche permettrait aux citoyennes et citoyens et de se reposer davantage, de dédier du temps à leur développement personnel et d'être en contact avec la nature;

CONSIDÉRANT les bienfaits physiques, psychologiques, familiaux, communautaires, environnementaux et sociaux d'un jour de repos par semaine;

CONSIDÉRANT QU'une grande part de Québécoises et Québécois ont accueilli favorablement la fermeture des magasins le dimanche durant les mois d'avril et de mai 2020, fermeture qui s'est passée harmonieusement et sans heurts;

CONSIDÉRANT QUE la loi fédérale du dimanche a été invalidée par la Cour suprême le 24 avril 1985;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs États et pays à travers le monde ayant une économie moderne, innovante et florissante, ont choisi de fermer les magasins un jour par semaine;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale de réinstaurer de manière permanente la fermeture des magasins le dimanche, à l'exception des commerces essentiels, notamment en modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, adoptée en 1990 et révisée plusieurs fois depuis.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



**Christopher Skeete
Député de Sainte-Rose**

**2020-09-16
Date de signature de l'extrait**